

DISCOURS
DE
M. L. G. DESJARDINS

DÉPUTÉ DE MONTMORENCY

*Fait à la séance du mercredi le 7 mai 1884 sur les finances
de la Province de Québec.*

M. le Président,

Il y a un peu plus d'une année, j'avais l'honneur de faire devant cette Chambre une exposition générale des opérations financières du gouvernement de la province depuis l'établissement de la confédération. Après m'être attaché à bien calculer le résultat de chaque exercice dans toute son exactitude, par une rigoureuse division des dépenses annuelles ordinaires du service provincial et des dépenses extraordinaires encourues pour des travaux d'utilité publique, et à bien juger l'œuvre de progrès accomplie depuis 1867, je conclusais que nous avions les meilleures raisons d'être heureux du passé, satisfaits du présent, et confiants dans l'avenir.

Des événements de la plus haute importance ont depuis modifié la situation financière de la province. Je prie mes honorables collègues de m'accorder pendant quelques instants leur bienveillante attention, pour me permettre de dire mon appréciation de cette situation, et des conditions dans lesquelles nous avons lieu d'espérer pouvoir continuer à administrer nos affaires provinciales.

Assurément, je n'étonnerai personne en répétant cette année que je suis loin de penser que notre situation financière soit aussi critique que le croit l'honorable chef de l'opposition. J'ai écouté avec la plus grande attention l'exposition éloquent et habile qu'il vient de faire de ses vues sur ce sujet. Après avoir bien considéré chacun de ses arguments, auxquels son talent oratoire lui permet d'ajouter tant de force, je reste profondément convaincu qu'il juge le passé et le présent avec beaucoup trop de sévérité, et qu'il voit l'avenir sous des couleurs bien trop sombres.

Mais je surprendrai peut-être mes collègues en leur disant que je ne crois pas, non plus, que la situation de nos finances provinciales soit réellement aussi difficile que le prétend l'honorable trésorier lui-même. Je ne doute pas qu'il serait heureux qu'il en fût ainsi, et je suis certain qu'il sera le premier à se réjouir si je réussis à le convaincre, ainsi que mes honorables collègues, que sa tâche, et, par conséquent, la nôtre, est plus facile qu'il ne la suppose.

L'honorable chef de l'opposition (M. Mercier) a longuement et fortement critiqué la politique financière des gouvernements des honorables Messieurs Chapleau et Mousseau. Pour le suivre sur ce terrain, il me faudrait ajouter aux remarques que je m'étais proposé de faire des observations trop longues pour que je puisse les développer à cette heure avancée de la soirée. D'ailleurs, nous ne sommes encore qu'au commencement de ce débat, et comme plusieurs des ministres des